

838

— 6 —

COMMISSION pour l'examen du projet de loi,
ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à la
répression des rémunérations occultes offer-
tes ou versées aux employés des maisons de
commerce et des entreprises industrielles ou
sollicitées par eux et à l'aggravation des pei-
nes frappant les personnes qui ont corrompu
ou tenté de corrompre les fonctionnaires.
(N° 412, année 1918.)

(Nommée le 21 novembre 1918.)

MM.

- | | | |
|--------------------------|---------------------|-------------------|
| 1 ^{er} BUREAU : | SAUVAN. | <i>Secrétaire</i> |
| 2 ^e — | MILLIARD. | |
| 3 ^e — | LEBLOND. | |
| 4 ^e — | PERREAU. | |
| 5 ^e — | DELONGLE. | |
| 6 ^e — | HERRIOT. | |
| 7 ^e — | Dominique DELAHAYE. | |
| 8 ^e — | CAUVIN. | <i>Président</i> |
| 9 ^e — | GROSJEAN. | |
-

1791

WOLFE



WOLFE

WOLFE

Seance Du 28 Novembre 1918

President M^r Carvin

Secrétaire M^r H. Salmon

M^r Carvin est nommé Président de la Commission, M^r H. Salmon est nommé secrétaire.

M^r le Président donne lecture du projet de loi.

M^r Delahaye et Lelland font des réserves sur un article M^r Millard.

La séance est renvoyée à ^{la prochaine} M^r Lelland est nommé rapporteur.

Le secrétaire

[Signature]

Le Président

[Signature]

1890

1891

1892

Blank lined page with faint blue ink markings.

Séance Du 24 Janvier 1919

Président M^r Caussin

Secrétaire M^r H. Saisson

M^r Lelond donne lecture de son rapport. La commission adopte le rapport de M^r Lelond et l'autorise à le déposer sur le bureau du Comité.

Le Secrétaire



Le Président

